

Élections 2023 des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels (CNESERAC)

Scrutin n° 6 : Étudiants des écoles d'architecture et paysage

Profession de foi

Liste: Union Durable

Candidats titulaires	Candidats suppléants
1. Yéléna MLADENOVIC – ENSAP Bordeaux	1bis. Elsa SIMONIN – ENSA Nancy
2. Luan HÉRON – ENSA Bretagne	2bis. Thibault GIRARD – ENSA Bretagne

L'UNEAP, est une fédération des associations de notre filière née en 2011 à l'ENSA Bordeaux. À l'origine du mouvement, la volonté de tisser des liens entre les écoles pour mettre en commun nos compétences, nos positions, et nos difficultés afin de construire ensemble les écoles de demain.

12 ans plus tard, le combat reste le même.

L'ensemble du réseau de l'UNEAP : associatifs, élus et étudiants, travaillent collectivement pour voir avancer favorablement et durablement nos conditions de vie et d'études.

Chères Élues, chers Élus,

Nous sommes Yéléna, Luan, Elsa et Thibault et c'est avec cette expérience et ces motivations que nous nous portons candidat. Nous avons construit cette profession de foi qui sera développée collégialement avec vous, étudiants élus des écoles. C'est par nos engagements que ces ambitions pourront se concrétiser et qu'ensemble, nous édifierons l'avenir de nos filières.

Nous cherchons à établir un lien fort entre les différentes écoles, partager nos besoins et nos combats pour porter notre voix au ministère de la Culture et continuer le travail mené par nos prédécesseurs du CNESERAC. Unis sur des bases solides, celles de l'UNEAP et des élus étudiants, nous sommes plus à même de porter une parole représentative des enjeux de chacune de nos écoles.

UNION DURABLE

I - Rendre la formation dans les ENSA-P accessible pour tous

A. Formation et professionnalisation des étudiants

- 1. Faciliter l'accompagnement des étudiants dans leur orientation ou réorientation ;
- 2. Améliorer l'accompagnement des étudiants dans leur cursus et dans leur découverte des métiers ;
- 3. Intégrer au sein des maquettes de formation, des enseignements en lien avec l'urgence climatique et l'environnement ;
- 4. Amorcer une meilleure intégration et un meilleur encadrement des stages dans nos maquettes et calendriers pédagogiques ;
- 5. Adapter les référentiels de nos formations vers une approche par compétence ;
- 6. Encourager les liens entre l'enseignement et la profession ;
- 7. Encadrer le développement de nouveaux modèles pédagogiques comme l'alternance, la licence professionnelle ou le projet de fin d'études en milieu professionnel;
- 8. Revaloriser le statut des doctorants et s'assurer de leur insertion professionnelle.

B. ENSA-P accessible à tous

- Lutter contre la sélection à l'entrée des écoles d'architecture et paysage qui favorisent aujourd'hui l'excellence du dossier scolaire des candidats, et entravent la diversité des profils recrutés;
- 2. Faciliter les démarches administratives pour les étudiants extra-communautaires ;
- 3. Aménager les écoles pour permettre l'accessibilité des personnes et étudiants en situation de handicap.

II - Garantir des conditions d'études favorables et justes.

A. Construire un environnement d'études sûr.

- 1. Placer l'égalité, la santé et le bien-être des étudiants au cœur des préoccupations ;
- 2. Former les enseignants aux violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS);
- 3. Assurer une réelle tolérance zéro en cas de VHSS tout en accompagnant psychologiquement et juridiquement les victimes ;
- 4. Œuvrer en faveur de l'accessibilité aux équipements universitaires, sportifs et de restauration.

B. Diriger les moyens financiers sur les besoins étudiants.

- Réformer le système de bourse en échelon par un modèle basé sur les besoins réels des étudiants;
- 2. Garantir la prise en charge des frais liés à la pédagogique ;
- 3. Permettre une égalité d'accès aux aides sociales et financières pour les étudiants de l'enseignement supérieur culture ;
- 4. Faciliter les accès aux services de restauration et de logement CROUS ;

- 5. Aligner la part de la CVEC perçue par les écoles d'architecture sur celle des universités et réglementer sa répartition et son suivi ;
- Accompagner les associations et les initiatives étudiantes en facilitant leur accès à des formations et des financements.

III - Financer et repenser la gestion des ENSA-P.

A. Financer les ENSA-P

- 1. Investir davantage et urgemment dans l'enseignement en architecture ;
- 2. Ouvrir à hauteur des besoins des postes administratifs et enseignants au sein des écoles.
- 3. Favoriser une plus grande transparence des répartitions budgétaires entre les écoles :
- 4. Établir une stratégie à long terme de gestion immobilière de nos écoles ;

B. Préserver et renforcer la place des élus étudiants

- Renforcer et assurer la place des étudiants au sein des instances démocratiques par la modification des textes législatifs et la prise en compte de ceux-ci par les ENSA-P :
- 2. Accompagnez par la formation les élus étudiants (rôle de l'élu, administrer un conseil, compréhension des budgets, etc.) ;
- 3. Inciter les écoles à promouvoir l'engagement en invitant les étudiants à siéger dans les instances ;
- 4. Structurer et pérenniser les assemblées générales étudiantes et en faire des lieux d'expression libre ;
- 5. Clarifier et faciliter les démarches de valorisation de l'engagement en renforçant sa prise en compte dans les critères d'obtention du diplôme.

Retrouvez l'ensemble de nos positions sur les réseaux sociaux de l'UNEAP.